NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE
S/14659
28 août 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL/FRANCAIS

LETTRES DATEES DU 28 AOUT 1981, ADRESSEES AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LES REPRESENTANTS PERMANENTS DE LA FRANCE ET MEXIQUE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le texte de la déclaration conjointe faite le 28 août par Leurs Excellences Claude Cheysson, ministre des relations extérieures de la République française et Jorge Castañeda, ministre des affaires étrangères du Mexique.

Je vous serais obligé de bien vouloir en assurer la communication aux membres du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Jacques LEPRETTE

Le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Porfirio MUÑOZ LEDO

Annexe

Déclaration franco-mexicaine sur le Salvador

Le Ministre des relations extérieures, M. Claude CHEYSSON et le Ministre des affaires étrangères du Mexique, M. Jorge CASTAÑEDA, ont eu des échanges de vues sur la situation en Amérique centrale.

Les deux ministres tiennent à manifester en commun la grave préoccupation de leurs gouvernements devant les souffrances du peuple du Salvador dans la situation actuelle, source de dangers potentiels pour la stabilité et la paix de toute la région, étant donné les risques d'internationalisation de la crise. Ils font par suite la déclaration suivante :

Convaincus qu'il appartient au peuple salvadorien et à lui seul de trouver une solution juste et durable à la crise profonde que traverse ce pays, mettant ainsi fin au drame que vit la population,

Conscients de leur responsabilité en tant que membres de la communauté internationale et s'inspirant des buts et des principes de la Charte des Nations Unies,

Tenant compte de l'extrême gravité de la situation actuelle et de la nécessité de changements fondamentaux dans les domaines sociaux, économiques et politiques,

Reconnaissent que l'alliance du Frente Farabundo Marti Para La Liberacion Nacional et du Frente Democratico Revolucionario constitue une force politique représentative, disposée à assumer les obligations et à exercer les droits qui en découlent. En conséquence, il est légitime que l'alliance participe à l'instauration des mécanismes de rapprochement et de négociation nécessaires à la solution politique de la crise,

Rappellent qu'il appartient au peuple du Salvador d'engager un processus de solution politique globale dans lequel sera établi un nouvel ordre interne, seront restructurées les forces armées, et seront créées les conditions qui assurent le respect de la volonté populaire exprimée à travers des élections authentiquement libres et d'autres mécanismes propres à un système démocratique,

Lancent un appel à la communauté internationale pour que, notamment dans le cadre des Nations Unies, celle-ci assure la protection de la population civile selon les normes internationales applicables et facilite le rapprochement entre les représentants des forces politiques salvadoriennes en lutte, afin de rétablir la concorde dans ce pays, et afin que soit évitée toute ingérence dans les affaires intérieures du Salvador.